

Quelles sont les périodes les plus à risque de piqûre ?

Le risque de piqûre est maximal du printemps au début de l'automne.

Comment s'infecte-t-on ?

La maladie de Lyme ne se transmet que par piqûre d'une tique infectée.

Toutes les tiques ne sont pas infectées.



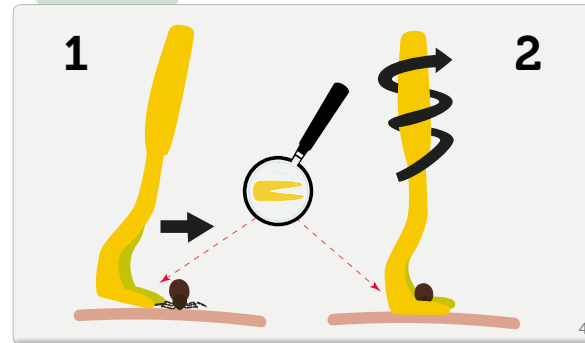
Une piqûre de tique infectée ne transmet pas toujours la maladie.

La tique ne saute pas.

Ni la tique ni la bactérie ne se transmettent :

- par contact direct avec un animal infecté ou un porteur de tiques ;
- d'une personne à l'autre.

Comment retirer la tique ?



- Utiliser un tire-tique ou une pince fine, à défaut les ongles. Ne pas utiliser d'éther, d'essence ou d'autre produit.
- Saisir la tête de la tique avec le tire-tique puis tirer vers le haut en tournant (deux ou trois tours).
- Désinfecter ensuite le site de piqûre.
- Surveiller cette zone pendant les quatre semaines qui suivent.



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
 65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00 • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6304

1^{re} édition (2018) • 2000 ex. • ISBN 978-2-7389-2344-8

© INRS • Graphisme : Béatrice-Anne Fournier • Crédits photos : 1. James Gathany-CDC, 2. Éric Walravens, 3. Patrick Delapierre pour l'INRS, 4. illustration I. Béhier pour la CCMSA.

Maladie de Lyme et travail

Comment se protéger ?



Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme ou borréliose de Lyme est une infection due à une bactérie¹ transportée par une tique². La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

Environ 30 000 cas sont identifiés en France chaque année.

Sous certaines conditions, cette maladie peut faire l'objet d'une demande de reconnaissance en maladie professionnelle par le malade ou ses ayants droit.

Quels sont les signes ?

Quelques jours ou semaines après une piqûre de tique, une plaque rouge, appelée érythème migrant, peut apparaître et s'étendre progressivement autour du point de piqûre. Elle disparaît en quelques semaines.



Un traitement antibiotique adapté permet d'éviter la diffusion de la maladie.

Sans traitement, peuvent survenir dans les semaines ou mois suivants des atteintes :

- du système nerveux (atteinte des nerfs, paralysie faciale, méningite...);
- des articulations (genoux, coudes...);
- plus rarement, de la peau ou d'autres organes (cœur, œil...).

¹La bactérie est *Borrelia burgdorferi sensu lato*.

²La tique responsable est *Ixodes ricinus*.

Où trouve-t-on les tiques ?

Les tiques vivent dans les zones boisées et humides, les parcs, les jardins et les prairies, sur les herbes hautes ou dans les buissons.

Elles sont présentes partout en France en dessous de 1 500 m d'altitude.

Quels sont les travailleurs exposés ?



Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, paysagistes, éleveurs...

Quelles sont les autres activités à risque ?

Les loisirs dans la nature peuvent être aussi à risque : les promenades et randonnées en forêt, le camping, la chasse, les cueillettes...

Comment prévenir le risque ?

Limiter la prolifération des tiques

Si possible : faucher, tondre court et fréquemment, limiter l'accès des jardins à la faune sauvage.

Limiter le risque de se faire piquer

Lors d'une activité professionnelle exposante :

- porter des vêtements longs (couvrant les bras et les jambes) et fermés (fixer le bas de pantalon dans les chaussettes, la chemise dans le pantalon) ;
- appliquer éventuellement des répulsifs contre les insectes sur la peau découverte ou sur les vêtements en respectant les contre-indications et leurs modes d'emploi.

Limiter le risque d'infection

Au retour du travail :

- s'inspecter minutieusement tout le corps (aisselle, plis, cuir chevelu...) en se faisant aider si besoin ;
- retirer la tique à l'aide d'un tire-tique. Plus la tique reste fixée longtemps sur la peau, plus le risque augmente ;
- répéter l'inspection le lendemain.

Dans les semaines qui suivent

Il est impératif de :

- surveiller le(s) point(s) de piqûre ou la survenue de signes pseudo-grippaux en été, pendant quatre semaines après la piqûre ;
- consulter rapidement son médecin traitant en lui précisant son activité professionnelle ou ses loisirs en cas d'apparition d'une plaque rouge ou de signes pseudo-grippaux.